

CHECKLIST « DIMENSION DE GENRE »

Votre dossier concerne-t-il des personnes ?

Ex : Un projet relatif à la gestion technique du Registre des testaments.

NON

OUI

Ex.1 : Une réforme du marché du travail a un impact sur les personnes en âge de travailler.
Ex.2 : Un programme de soutien financier aux travailleurs indépendants a un impact sur les entrepreneurs et les entrepreneuses.

Dans le domaine concerné par votre dossier, existe-t-il des différences entre la situation des femmes et des hommes qui peuvent limiter leur accès respectif aux ressources (emploi, revenus, formation, santé, mobilité, sécurité, responsabilités, temps, autres...) ?

Ex : Un projet relatif à la fin de l'anonymat des cartes prépayées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

NON

OUI

Ex.1 : En 2016, le taux d'emploi des hommes était de 72,3% et celui des femmes de 63,01%. 10,7% des hommes et 44,8% des femmes travaillaient à temps partiel.
Ex.2 : En 2016, il y avait 302 773 hommes travailleurs indépendants (66,7%) comparativement à 150 628 femmes (33,3%). 23% des indépendantes employait du personnel, contre 34% des hommes. Une enquête réalisée dans 150 pays par le *Entrepreneurship Database Program* a indiqué que le montant moyen des prêts accordés aux travailleurs indépendants était de 22 569 dollars et de 9 248 dollars pour les travailleuses indépendantes.

Votre dossier ne présente pas de dimension de genre.

Votre dossier présente une « dimension de genre ». Lors de l'élaboration du dossier, il faut essayer de tenir compte de son impact sur l'accès respectif des femmes et des hommes à ces ressources.